

L'émergence de la planimétrie agraire à l'âge du fer

Gérard Chouquer



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8162>

DOI : [10.4000/etudesrurales.8162](https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8162)

ISSN : 1777-537X

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2005

Pagination : 29-52

Référence électronique

Gérard Chouquer, « L'émergence de la planimétrie agraire à l'âge du fer », *Études rurales* [En ligne], 175-176 | 2005, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 31 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8162> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8162>

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ETRU&ID_NUMPUBLIE=ETRU_175&ID_ARTICLE=ETRU_175_0029

L'émergence de la planimétrie agraire à l'âge du fer

par Gérard CHOUQUER

| Editions de l'EHESS | Études rurales

2005/03 - 175

ISSN 0014-2182 | pages 29 à 52

Pour citer cet article :

– Chouquer G., L'émergence de la planimétrie agraire à l'âge du fer, Études rurales 2005/03, 175, p. 29-52.

Distribution électronique Cairn pour les Editions de l'EHESS.

© Editions de l'EHESS. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'ÉMERGENCE DE LA PLANIMÉTRIE AGRAIRE À L'ÂGE DU FER

Gérard Chouquer

DE QUAND date la planimétrie rurale, c'est-à-dire la forme des parcelles, de la voirie et de l'habitat ? À cette question on apportait jadis des réponses sans nuances : pour les uns, il s'agissait d'un monument originel, pour les autres, tenant du modèle colonial antique, le moment décisif était dû à Rome ; d'autres, enfin, prétendaient que rien de pérenne n'avait été mis en place avant l'an Mil. Or l'esquisse de tableau que je présente ici, laquelle repose sur le renouvellement des connaissances qui s'opère depuis deux décennies environ, est assez différente : l'émergence de la planimétrie est un phénomène spécifique qui n'aura plus jamais d'équivalent et, pour l'essentiel, il se produit dès ce qu'il est convenu d'appeler la protohistoire, pour se développer plus intensément à l'époque laténienne (second Âge du Fer). La conquête et la colonisation romaines comme « la révolution » de l'an Mil n'apparaissent plus en tant que ruptures initiatrices. Le second Âge du Fer est cette phase au cours de laquelle apparaît la « continentalisation » des formes au moyen de routes, de chemins, de parcelles et de réseaux d'habitat, la plupart placés désormais en situation de connexion.

Certes, le temps de cette émergence est globalement dilaté et varie selon les lieux : précoce ici, il peut être décalé là, n'apparaissant même quelquefois qu'au haut Moyen Âge. Mais, dans une grande majorité des cas, il est principalement laténien. L'émergence prend des formes diverses selon les lieux : en Gaule chevelue, ce sont des formes, planifiées ou non, caractéristiques des sociétés indigènes ; mais en Gaule méridionale, occupée depuis peu par Rome, celles qui semblent décisives sont des formes locales encore mal connues et souvent remplacées par des formes centuriées romaines. La même profusion caractérise cette phase, aussi bien dans l'une que dans l'autre partie de la Gaule : multiplicité et concurrence des projets, orientations mêlées, géométrisation par étapes des habitats et des parcelles.

Ce qui se passe en Narbonnaise romanisée et ce qui se passe en Chevelue est un même phénomène agraire. D'ailleurs il n'est pas inutile de rappeler que ce que nous appelons ici Âges du Fer (Hallstatt et La Tène) correspond chronologiquement à ce que, de l'autre côté des Alpes et de l'Apennin, on appelle République romaine. La coïncidence n'est cependant pas seulement chronologique : elle est aussi de nature. En effet, le même processus se produit dans chaque espace régional mais avec chaque fois des formes spécifiques. En d'autres termes, si les Romains n'avaient pas conquis la Gaule, cette région n'en aurait pas moins connu la phase d'émergence puis d'organisation de sa voirie, de son parcellaire et de son habitat. Il n'y a donc plus lieu d'opposer les zones géographiques de la Gaule : les régions centrales et septentrionales connaissent la même structuration d'envergure que la Narbonnaise, seules les formes diffèrent.

Ensuite, et sur la longue durée, l'évolution des planimétries est un lent phénomène de régulation et de construction de la forme à partir d'un héritage particulièrement prégnant. Sur la base d'une sélection qui fonctionne selon des critères complexes (déterminismes physiques, choix sociaux), ce qui domine le plus souvent c'est une orientation parcellaire principale, issue généralement de la phase d'émergence laténienne. Une forme résiliente ou survivante s'installe et devient, dans la durée, le cadre d'évolution de la planimétrie. L'Antiquité romaine et le haut Moyen Âge sont les temps forts de ce processus d'auto-organisation ou autostructuration qui ne s'arrête pas au Moyen Âge. De fait, les sociétés médiévales féodales hériteront d'une voirie et d'une morphologie agraire sur lesquelles elles grefferont à la fois leur propre dessin parcellaire par quartier et la parcellisation qui l'accompagne.

Enfin, les sociétés antiques se dotent, à des moments bien précis que l'on commence à étudier en tant que tels, de représentations de leur espace-temps rural et agraire. Les unes sont cartographiques, tels les gravures rupestres à parcellaires, les plans cadastraux romains et les cartes routières, les autres textuelles, tels les commentaires des arpenteurs romains. Pour ce qui est justement de cet important corpus, nous avons, François Favory et moi, proposé une vision différente de celle qui était admise jusqu'ici [2001]. On pense généralement et en toute logique que ces textes décrivent des situations romaines. Mais c'est méconnaître la nature particulière de certains passages des auteurs qui ont écrit sur l'*ager provincialis*. Ces pages très explicites décrivent surtout des planimétries agraires indigènes, et ces textes

gromatiques constituent, d'une certaine façon, les « archives » des formes agraires indigènes de régions progressivement passées dans l'*ager publicus* romain et que les arpenteurs doivent apprendre à connaître pour gérer la fiscalité foncière et les problèmes liés au dessin des frontières.

Le phénomène d'émergence

Pour l'espace géographique correspondant à la France actuelle, la structuration des campagnes est un phénomène gaulois. Mais disons tout de suite que la situation n'est plus celle dont parlait Gaston Roupnel lorsqu'il pensait, de manière fixiste, que les paysages ruraux traditionnels du bocage et de l'openfield dataient de cette époque. Sur ce point, je crois qu'il n'est plus besoin de consacrer des pages à exposer cette opinion, comme les archéologues Françoise Audouze et Olivier Buchsenschutz l'ont fait il y a encore quelques années [1989 : 203-205]. Si chez Roupnel la formulation est juste, le contenu est totalement erroné. Ce ne sont évidemment pas le bocage et l'openfield des typologies agraires traditionnelles qui naissent à cette époque.

Ce qui émerge aux Âges des métaux, c'est la première planimétrie rurale, à savoir la trame viaire, la trame parcellaire et le réseau de l'habitat dans des formes qui ne sont pas celles d'aujourd'hui mais en sont l'empreinte. Toutes les fouilles ou presque attestent la mise en place des premières planimétries dans une période large qui va de la fin de l'Âge du Bronze (ou du début du premier Âge du Fer pour les formes connues les plus anciennes) au II^e siècle après J.-C. et même jusqu'au haut Moyen Âge, ce dont témoignent des exemples tardifs, ainsi

les fouilles de Montours, en Bretagne [Catteddu ed. 2001].

Les parcellaires de l'Âge du Bronze sont relativement connus dans les îles Britanniques et commencent seulement à l'être en France. Deux publications récentes ont attiré l'attention sur ces divisions précoces. L'une concerne des vestiges trouvés sur l'île de Tatihou, dans la Manche [Marcigny et Ghesquière 2003a], l'autre concerne des vestiges du Bronze ancien mis au jour à Bernières-sur-Mer, dans le Calvados [Marcigny et Ghesquière 2003b]. Bien que limitées à l'emprise des fouilles et ne permettant pas de connaître le mode éventuel de regroupement des parcelles dans des formes intermédiaires, ces deux fenêtres sont indispensables pour affirmer que le début de la parcellisation remonte à l'Âge du Bronze, ancien et moyen. D'autres découvertes du même type auront lieu à Réville, dans la Manche, et à Saint-Vigor d'Ymonville, en Seine-Maritime.

Cependant, dans cette longue phase d'émergence, ce sont le second Âge du Fer et le premier siècle de notre ère qui nous livrent l'essentiel de l'information. La liste des découvertes ne cesse de s'allonger¹. Elle fait écho à de très nombreuses – et parfois anciennes – observations anglaises de même nature² ainsi qu'à des découvertes très récentes faites en Italie³. Le schéma est chaque fois identique. D'une matrice archéologique complexe parce que les fossés se croisent en tous sens, les archéologues dégagent plusieurs phases de structuration des formes, avec une évolution sensible vers la géométrie orthogonale (fig. 1 p. 32). Les prospecteurs aériens avaient déjà effectué des observations de cet ordre, notamment

lorsqu'ils avaient mis à jour des plans cumulés de fermes indigènes.

Avant d'entrer dans des détails portant sur cette planimétrie agraire de l'Âge du Fer, notons que dans toute l'histoire de la planimétrie rurale on ne trouve plus de création viaire et parcellaire à ce niveau, mis à part quelques rares cas⁴. Ce qui signifie que si les évolutions

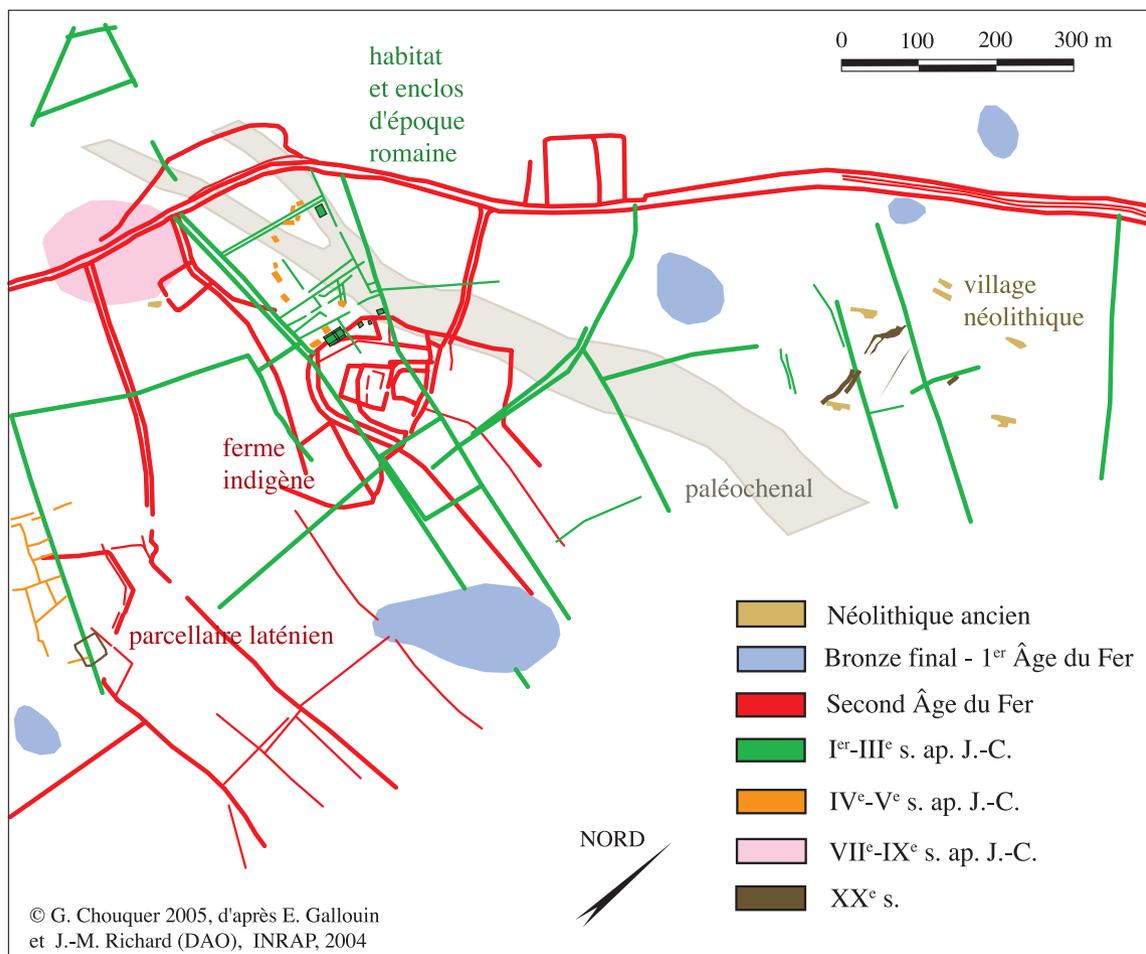
1. F. Pétry [1977]; R. Agache [1978]; J. Peltre et P. Bruand [1991]; O. Buchsenschutz et P. Méniel eds. [1994]; F. Conche [1994]; D. Bayard et J.-L. Collart eds. [1996]; G. Chouquer ed. [1996-1997]; M. Gautier, G. Leroux et P. Naas [1996]; B. Bréart ed. [1999]; C. Coquidé et C. Vermeulen [1999]; H. Delétang ed. [1999]; G. Leroux *et al.* eds. [1999]; M. Mangin *et al.* eds. [2000]; S. Marion et G. Blancquaert eds. [2000]; G. Jacquet [2001]; M. Georges-Leroy *et al.* eds. [2003]; D. Maréchal [2003]; P. Querel [2003]; C. Courbot-Dewerd [2003]; V. Carpentier *et al.* [2004]; C. Devaux [2004]; G. Desrayaud [2005a et b].

2. H.C. Bowen [1961]; H.C. Bowen et P.J. Fowler eds. [1978]; R. Bradley et J. Richards [1978]; D.N. Riley [1980]; R. Palmer [1984]; A. Fleming [1986]; T. Williamson [1987]; R. Whimster [1989].

3. Voir C. Marchand [2003].

4. Les fouilles de Montours et Louvaquint, localités où a été mis en évidence un parcellaire des VIII^e-IX^e siècles, ne semblent pas ouvrir une phase nouvelle dans la typologie des formes agraires. Elles ne sont que l'effet tardif d'un développement des formes planimétriques initié sur ce lieu à l'Âge du Fer avec un enclos, « continentalisé » près d'un millénaire plus tard seulement, avec le développement du parcellaire à fossés qui reprend l'orientation et la forme de cet enclos laténien. Chronologiquement, ces parcellaires sont bien carolingiens mais ils participent aussi de la fin d'un processus qui, lui, est antique au sens très large du terme. L'interprétation de la découverte doit tenir compte de cette combinaison d'échelles spatiotemporelles.

Fig. 1. L'émergence de la planimétrie dans l'Antiquité
 sur le site d'Évreux « le Long Buisson »
 (d'après V. Carpentier, H. Lepaumier et C. Marcigny, INRAP, 2004)



et les transformations locales abondent pendant le Moyen Âge et à l'époque moderne, aucune refonte radicale du parcellaire et de la voirie ne change à ce point les orientations et la forme des terroirs ordinaires, exception faite des cas avérés de planification agraire liés, au Moyen Âge, au phénomène de l'assignation des terres [Lavigne 2002]⁵.

Ce qui se passe lors de cette phase laténienne est donc un fait majeur. L'occupation du sol se « continentalise », c'est-à-dire que les formes s'étendent dans l'espace jusqu'à former un tissu continu. Raison pour laquelle, de façon métaphorique, on peut dire que, par la diffusion de la planimétrie viaire et parcellaire et sa mise en connexion, on passe d'une occupation en îles ou en corridors à une occupation en continent. En même temps que s'élabore ce tissu on assiste à la création de l'habitat qui, avec la multiplication des grandes fermes indigènes et des *villae* et avec celle d'autres formes tout aussi importantes, prend une allure dispersée caractéristique et dont l'abondance est nouvelle. Ce passage d'une forme discontinue, en îlots, à une forme plus reliée est un fait exceptionnel : c'est un « seuil de percolation » dans la mise en place de la planimétrie. Pour un grand nombre de régions, c'est là que réside l'origine de leur dessin parcellaire, y compris médiéval et moderne.

On fait aussi une autre découverte majeure : cette phase d'émergence est brouillonne. Le phénomène d'occupation de terres nouvelles et de colonisation se traduit par des installations concurrentes et rapidement transformées qui donnent une impression d'instabilité et de profusion. On crée des fermes et des champs mais on éprouve vite le

besoin d'en modifier les plans pour agrandir, géométriser, changer l'activité comme si on cherchait, par tâtonnements, la forme la plus adéquate et l'activité la plus adaptée. Ce qui est à l'origine d'un grand nombre d'orientations et de formes, et en explique l'enchevêtrement si souvent observé lorsqu'ont été effectuées des analyses du parcellaire et de grandes fouilles par décapage. Cette compétition se traduit par des disparitions rapides et par des renouvellements, tout aussi rapides, d'enclos et de fossés. Les géographes parlent de logique de « front pionnier » pour décrire le contexte d'apparition de ces formes concurrentes issues d'une première phase d'occupation massive d'un espace⁶. En effet, que ce soit dans les fouilles en milieu rural (parcellaires ou habitats), dans les fouilles des grands *oppida* d'habitat groupé ou encore dans les reconnaissances de centuriations dans le midi de la France, un schéma identique se fait jour qui donne sa cohérence au phénomène. Tout se passe comme si les sociétés laténiennes (indigènes ou romaine) projetaient des formes sur le

5. Voir également son article dans ce numéro.

6. Avec cette notion de front pionnier, je ne fais pas forcément référence à la colonisation nord-américaine, et pas davantage aux travaux des historiens fidèles au modèle colonial. Chez eux, le front pionnier renvoie à une éradication de l'existant. Tel est le schéma qui habite les travaux de C. Higounet [1989] sur la colonisation en Allemagne centrale et orientale. J'utilise ici la notion de front pionnier ou de percolation au sens où les géographes l'emploient, mettant bien en évidence, à chaque nouvelle étape du processus, la part des héritages. Pour moi, donc, le front pionnier est d'abord laténien, interne à la Gaule non encore romanisée.

sol et en changeaient si rapidement que sur les sites, en quelques siècles voire en quelques décennies, des orientations diverses apparaissaient – et disparaissaient.

Cette effervescence se traduit aussi par une évolution rapide vers une géométrie plus régulière et souvent plus orthogonale. Le plan des fermes indigènes se régularise et on passe des formes curvilignes à des enclos plus réguliers, souvent proches du carré ou du trapèze. De même, les parcellaires se diffusent en se régularisant [Desrayaud 2005a et b]. Dans le cas des centuriations de Gaule méridionale, nous avons dû établir le même genre de constat. Aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C., les centuriations se développent et, dans un certain nombre de cas avérés (Orange, Narbonne, Béziers et Nîmes), se succèdent rapidement, formant le même type de superposition. Il y a peu encore, ce phénomène était incompris et, partant, mis en doute.

Pourquoi, pensait-on, changer si souvent la forme du parcellaire et le faire à dates rapprochées alors que cela complique la gestion foncière ? Il est vrai que deux ou trois centuriations imbriquées peuvent occasionner davantage de confusion que ne le ferait un mode simple de repérage des parcelles. Mais notre bon sens cadastral actuel – puisque nous n'avons qu'un seul plan cadastral – ne nous est d'aucun secours pour ce qui est des situations antiques car leur logique est autre : le plan cadastral est dressé à chaque assignation laquelle rompt chaque fois la logique géométrique d'une précédente assignation. Nous observons que les sociétés laténiennes gauloises ont procédé de cette manière, mais nous ignorons si cela s'est produit dans le contexte d'une

assignation de terres à des occupants nouvellement installés, même si nous pouvons penser qu'il ne s'agissait là que de trouver la meilleure pratique économique de l'espace.

Un fait majeur touche l'ensemble des sociétés laténiennes, fait strictement parallèle d'ailleurs en Gaule non romaine et en Bretagne, comme dans l'Italie et les provinces déjà romanisées. Ce fait n'est pas la conquête romaine dont on pensait, il n'y a pas si longtemps, qu'elle créait la rupture en apportant, entre autres « progrès », le parcellaire et la voirie [Le Glay 1975]. Ce fait, c'est l'émergence, à l'Âge du Fer principalement, de la planimétrie viaire et parcellaire, l'extension de l'occupation du sol et, enfin, la tendance générale à la régularisation et à la planification des formes. Ses aspects sont divers et dépendent du degré plus ou moins grand de planification agraire.

À cet égard la découverte de formes planifiées en grandes bandes intermédiaires, dont la typologie sera précisée plus loin, appelle un commentaire. On sait désormais faire la différence entre divers types de planifications en bandes – protohistoriques, romaines et médiévales – en se fondant sur des caractéristiques morphologiques et métrologiques précises, malgré leur parenté évidente. Ce mode de planification, bien que très largement utilisé à toutes les phases de la colonisation agraire, ne s'oppose pas, ou plus, à son identification historique. Il existe dorénavant un nouvel élément de clarification de l'histoire paysagère, qui permet d'avancer une idée nouvelle.

Dans la mise en œuvre et la diffusion de ce processus historique, la conquête romaine joue un rôle important : principal en Narbonnaise, moindre en Chevelue. Mais, longtemps, on a

pris cette surdétermination romaine du phénomène pour le phénomène lui-même alors qu'elle ne faisait qu'y participer.

L'*occupatio*, concept antique du « front pionnier » ?

Il s'agit à la fois d'une appropriation des terres nouvelles et d'une transformation des formes d'occupation déjà existantes. Il y a renouvellement de l'occupation des terres car la diffusion des formes antérieures (Bronze et, surtout, Hallstatt) a été progressive et irrégulière, du moins dans les plaines et les vallées alluviales [Laurent 1996 ; Trément *et al.* 2002]. On reconnaît qu'à partir du second Âge du Fer, et plus particulièrement vers la fin de cette période (II^e et I^{er} siècles avant J.-C.), un seuil qualitatif et quantitatif est franchi.

Mon hypothèse, mais c'est une évidence, est que les sociétés laténiennes ont dû connaître un processus d'expansion qui les a conduites à occuper des espaces beaucoup plus vastes et à se doter des outils adaptés. Ainsi, je serais assez tenté de voir dans la fixation de la catégorie juridique romaine de l'*ager occupatorius* une modalité révélatrice de cette émergence générale de la planimétrie agraire dans les sociétés de l'Âge du Fer. Avant de devenir une norme juridique romaine étendue à l'ensemble de l'espace méditerranéen, la notion d'*occupatio* est apparue dans un contexte militaire ancien, voire archaïque, comme une des toutes premières formes de prise de possession par Rome d'un espace agraire [Botteri 1992]. Elle définit le régime des *agri capti*. C'est l'*occupatio* qui, du statut de *res nullius*, littéralement « qui n'appartient à personne »,

fait passer une terre au statut possessoire, littéralement « qui est entré dans la *possessio* d'un occupant ».

Cette notion juridique fort ancienne commente, dans une version romaine, un fait acquis plus général : la prise de possession, par les sociétés laténiennes, de terres jusque-là non occupées, ou alors de façon incomplète seulement. Je la crois donc caractéristique du phénomène de front pionnier que je viens de décrire, l'autre grande modalité pionnière étant la division, dont le but est d'assigner des terres à des colons. On peut donc voir que je n'associe pas la notion de front pionnier à la seule assignation coloniale.

Dès que l'on dispose de relevés cartographiques de vestiges couvrant des espaces suffisants, on peut apprécier la forme d'ensemble de ces planimétries agraires. Comment, cependant, dans les parcellaires laténiens, distinguer l'évolution endogène d'une occupation tendant vers plus de géométrie d'une authentique planification initiale projetée sur un territoire ? Autrement dit, comment, dans un processus général d'occupation de terres nouvelles, différencier ce qui ressortit à une appropriation « sauvage », laissée à la libre initiative des colons, sans plan d'ensemble préétabli, de ce qui ressortit à une appropriation planifiée et conduite collectivement à partir d'une division par arpentage, à des fins de redistribution de terres – équivalant à ce que les Romains appellent *ager divisus et assignatus*, « territoire divisé et assigné » ? Ce sont évidemment les formes qui permettent de suggérer des réponses, et, dans le cas romain, quelques précieux textes d'arpentage.

Même si leur désignation technique et juridique nous échappe et si le contexte historique est impossible à décrire faute de textes et d'une datation archéologique précise, on sait que les sociétés laténiennes non romaines ont connu des formes de division et d'assignation. Mais ces mêmes sociétés laténiennes ont souvent aussi mis en œuvre une forme équivalant au mode « occupatoire » de prise de contrôle du sol codifié par le droit romain. Ce qui signifie que, ressortissant à ce régime, les terres, telles que les textes gromatiques les décrivent, pourraient largement correspondre à des terres occupées par les sociétés indigènes lors de l'émergence agraire, terres que Rome fiscalise en raison de leurs potentialités, qu'elle offre à la spéculation d'intermédiaires désirant les prendre à ferme (*mancipes, locatores, possessores*) ou, encore, dont elle achève l'occupation en les cédant à qui les veut.

Les meilleurs exposés portant sur ces espaces indigènes entrés dans la main de Rome sont ceux de Siculus Flaccus et d'Hygin. La structure principale en est la suivante : l'autorité romaine ne divise pas systématiquement un espace par des *limites* afin de le distribuer aux colons ; des territoires, bien que conquis par Rome, classés dans l'*ager publicus* et soumis à toutes sortes d'impôts (*tributum soli, vectigal*), sont néanmoins offerts selon un régime « occupatoire », c'est-à-dire qu'on laisse chacun s'emparer à sa guise de ce qu'il pense pouvoir mettre en valeur, procédé courant après expulsion de la population locale. Mais on peut aussi imaginer sans difficulté le cas de terres déjà occupées, où la population indigène est maintenue en place car il faut des bras pour travailler et des contribuables à

imposer. Trois noms désignent ces espaces laissés à la libre appropriation : *agri soluti* (terres libres, sous-entendu de limites ou confins préalables), *agri occupatorii* (terres occupatoires), *agri arcifinales* (terres dont on a écarté les occupants, repoussé les confins et chassé les habitants). Ces terres dépendent de ce que le droit romain qualifie de *ius occupatorius*, « droit occupatoire », d'où l'expression d'*ager occupatorius*.

Telles sont donc les appellations sous lesquelles, dans la documentation antique, figurent les terres indigènes non divisées par Rome et qui correspondent à celles dont les archéologues retrouvent des éléments de la planimétrie. Dès lors, la description très détaillée de leurs modes de bornage par Siculus et Hygin fournit une excellente information sur les planimétries et les modelés agraires indigènes de l'Âge du Fer. Ces auteurs nous apprennent que, dans ces espaces, c'est l'accord entre les propriétaires ou possesseurs voisins qui garantit les limites. Ils nous renseignent aussi sur l'existence de diverses bornes régionales et locales, et dressent des listes détaillées des éléments utilisés : arbres, buissons, fossés, ruisseaux, talus, murets de pierre, tas de pierres (*scorofiones*), pierres avec des marques, chemins. Ils nous renseignent enfin sur le travail de l'arpenteur, lequel doit savoir apprécier les possessions au moyen de lignes d'arpentage allant d'un point de bornage à un autre, et ce afin de faire le dessin géométrique, souvent en ligne brisée, d'un espace qui n'est pas carroyé.

Les formes correspondantes

La voirie constitue un domaine important de l'étude. Cependant, on manque encore de

l'étude de référence qui poserait les jalons d'une refonte de l'opinion traditionnelle et rendrait à la société gauloise cet important réseau viaire qu'on a, souvent à tort, attribué à Rome. À la fin de l'étude, bien des voies romaines s'avèreraient gauloises. Certaines forment l'ossature de grandes planifications parcellaires, à l'exemple de la « voie Traversaine », entre Arc-sur-Tille et la Saône en Côte-d'Or (fig. 2 et 3 pp. 38-39), qui ordonne un très vaste ensemble de bandes parcellaires.

Ainsi, autour ou à proximité des fermes indigènes, les archéologues et les prospecteurs aériens observent souvent des champs délimités par des fossés (ou des microreliefs résiduels en forêt) et groupés en ensembles parcellaires. Les archéologues britanniques ont proposé d'appeler ces ensembles *aggregate systems*, expression que l'on peut traduire par « ensemble par accumulation ou par accréation ». Pour eux, un *aggregate system* est un ensemble de parcelles d'une superficie n'excédant pas 2,75 km² et composé de champs peu réguliers qui semblent s'être constitués par addition, c'est-à-dire que l'on n'y repère pas de mode de groupement préférentiel dicté par une forme intermédiaire régulièrement répétée. On serait donc, si l'observation est complète, en présence de formes inégalement continues pouvant correspondre à des appropriations partielles de terres hors toute planification d'ensemble du terroir. Ce qu'attestent les fouilles préventives en France. On est cependant contraint par l'échelle très réduite des emprises de fouille, même lorsque ces dernières font plusieurs dizaines ou centaines d'hectares. Ce qui est considérable à l'échelle d'une fouille reste étroit à l'échelle de l'espace géographique.

Un autre élément typologique est l'ensemble planifié, souvent de très grande dimension, nommé *cohesive system* par nos collègues britanniques. Le *cohesive system* est un « ensemble cohérent » de formes viaires et parcellaires dans lequel les champs sont le plus souvent groupés dans des bandes assez régulières dont la longueur peut atteindre 2,5 kilomètres. Ces bandes forment des pages de 1 à 5 km² environ. Le modèle de ce type est l'ensemble des Berkshire Downs [Bradley et Richards 1978], illustré par la figure de détail montrant les *cohesive systems* situés au sud-ouest de l'*oppidum* de Segsbury (fig. 4 p. 40), ou qu'illustrent encore les exceptionnelles formes agraires résiduelles des landes du Dartmoor – datant, semble-t-il, du premier Âge du Bronze. À cette définition des champs et leur mode de groupement, les archéologues ont ajouté des observations importantes concernant les grands fossés, murets ou banquettes délimitant le territoire et qui sont une des particularités bien connues des observations réalisées dans les îles Britanniques. Ce type de division est nommé *ranch boundary* (limite de propriété) et intervient à une échelle supérieure à celle des ensembles de bandes planifiées. Or les longs fossés ou *ditches* et les banquettes ou *reaves* (du nom local donné à ces murets dans le Dartmoor) qui les composent découpent tout ou partie de l'espace agraire selon une hiérarchie autre que celle des bandes de la planification.

Le lecteur de langue française trouvera dans la synthèse, toujours actuelle, de François Favery [1983] une recension détaillée et argumentée des travaux anglais et scandinaves qui ont mis en place le modèle des *cohesive systems*.

Fig. 2. Planimétrie protohistorique à Genlis (Côte-d'Or)

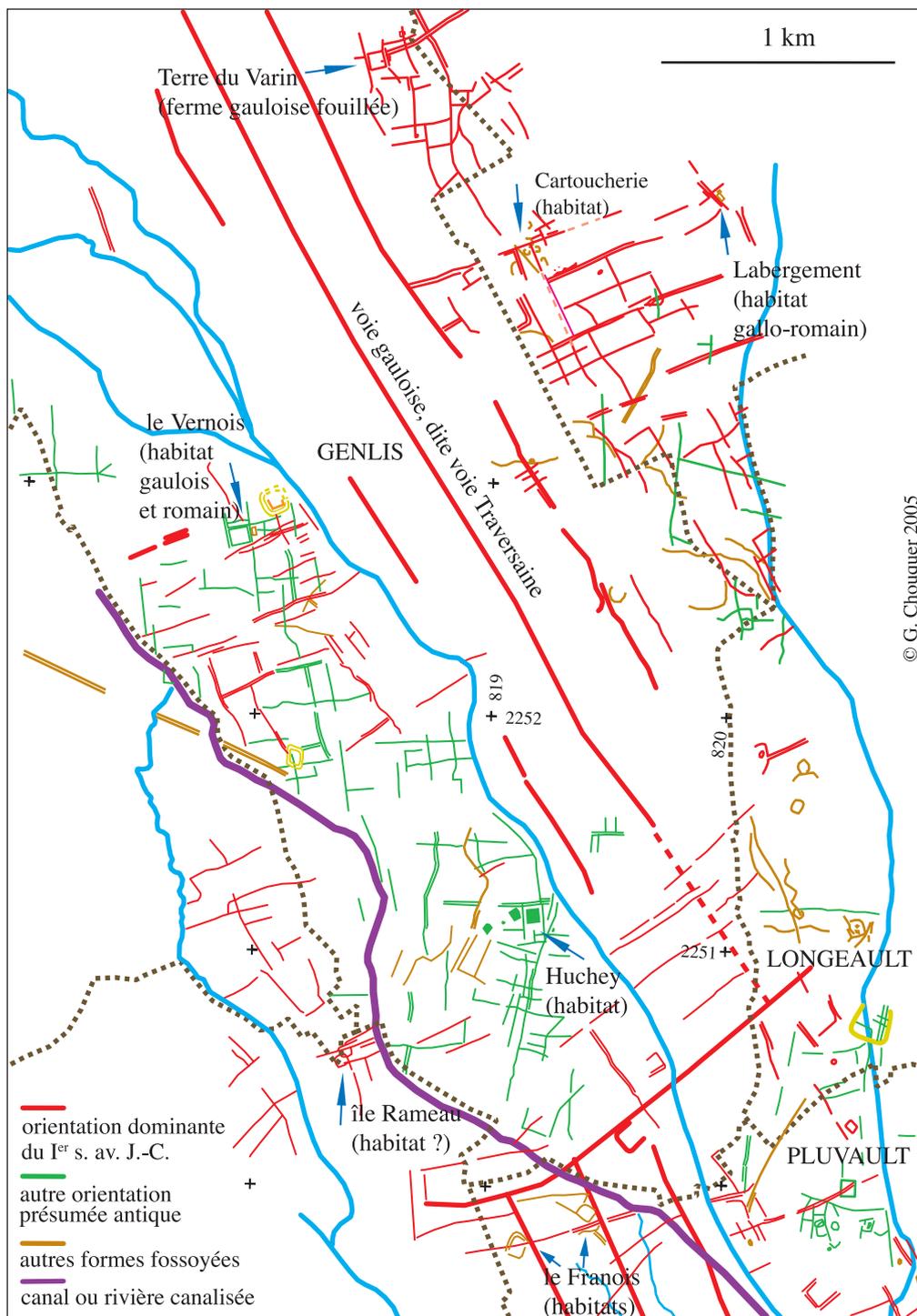


Fig. 3. Interprétation de la planimétrie du second Âge du Fer

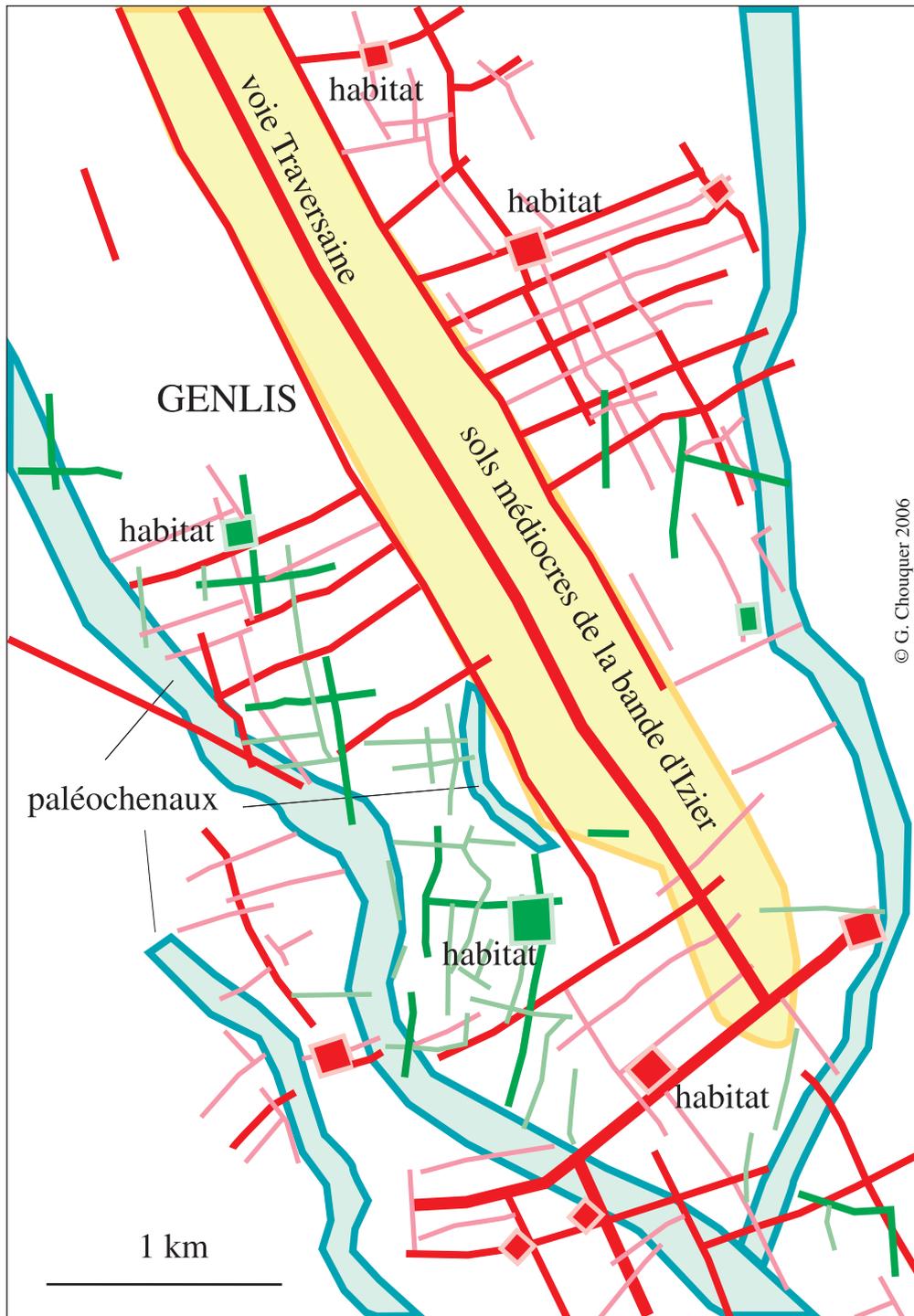


Fig. 4. Interprétation des formes parcellaires de Segsbury à l'Âge du Fer



De nouvelles publications en ont, depuis, diversifié les exemples [Palmer 1984 ; Whimster 1989] (fig. 5 p. 42), ainsi les travaux d'archéologie préventive en France (cités ci-dessous). Mais il est dommage que ce fait planimétrique et agraire essentiel soit encore, à l'exception de la présentation de Jean Guilaine [1991 : 64-80], largement absent des synthèses, surtout les plus récentes [Cunliffe 2001 ; Malrain *et al.* 2002]. Cette situation commence à changer, comme en témoigne une présentation, brève mais explicite, dans une récente synthèse sur l'Âge du Fer [Buchsenschutz 2004 : 22-24].

On commence à découvrir ces planifications agraires en Gaule. J'ai, dès le début des années quatre-vingt, signalé un très vaste parcellaire de ce type dans la vallée des Tilles et de l'Ouche, en aval de Dijon [Chouquer 1983]. Les fouilles effectuées dans une ferme indigène de Genlis montrent que ce parcellaire date, du moins localement, de la fin du II^e et du I^{er} siècle avant J.-C. (fig. 2 et 3). D'autres planifications en bandes ont été trouvées à Saint-Amond et en forêt de Haye, en Lorraine⁷. Dans celle-ci, le relevé des microreliefs conservés dans une zone aujourd'hui boisée dessine particulièrement bien les enchevêtrements de formes agraires typiques d'une phase d'émergence, et au sein desquels on repère les formes en bande d'une organisation planifiée. Les bandes sont adossées à des limites rectilignes, longues de plusieurs kilomètres. Cet exemple français est, à ma connaissance, un des plus proches du type des *cohesive systems* britanniques.

L'étude réalisée par Marlène Brocard sur les gravures rupestres dites à parcellaire est intéressante du point de vue de la modélisation des formes agraires. En leur appliquant les

outils de la géographie et de l'archéogéographie agraires, l'auteur a montré qu'on y retrouvait les éléments caractéristiques d'une forme agraire : plages de champs organisés en bandes selon le modèle des planifications et des *cohesive systems*, groupements significatifs en trames parcellaires. Elle a ensuite tenté d'en faire une comparaison convaincante avec d'authentiques plans parcellaires trouvés en fouille et en prospection aérienne⁸.

Le parallèle avec les « limitations » romaines d'Italie et de Gaule méridionale

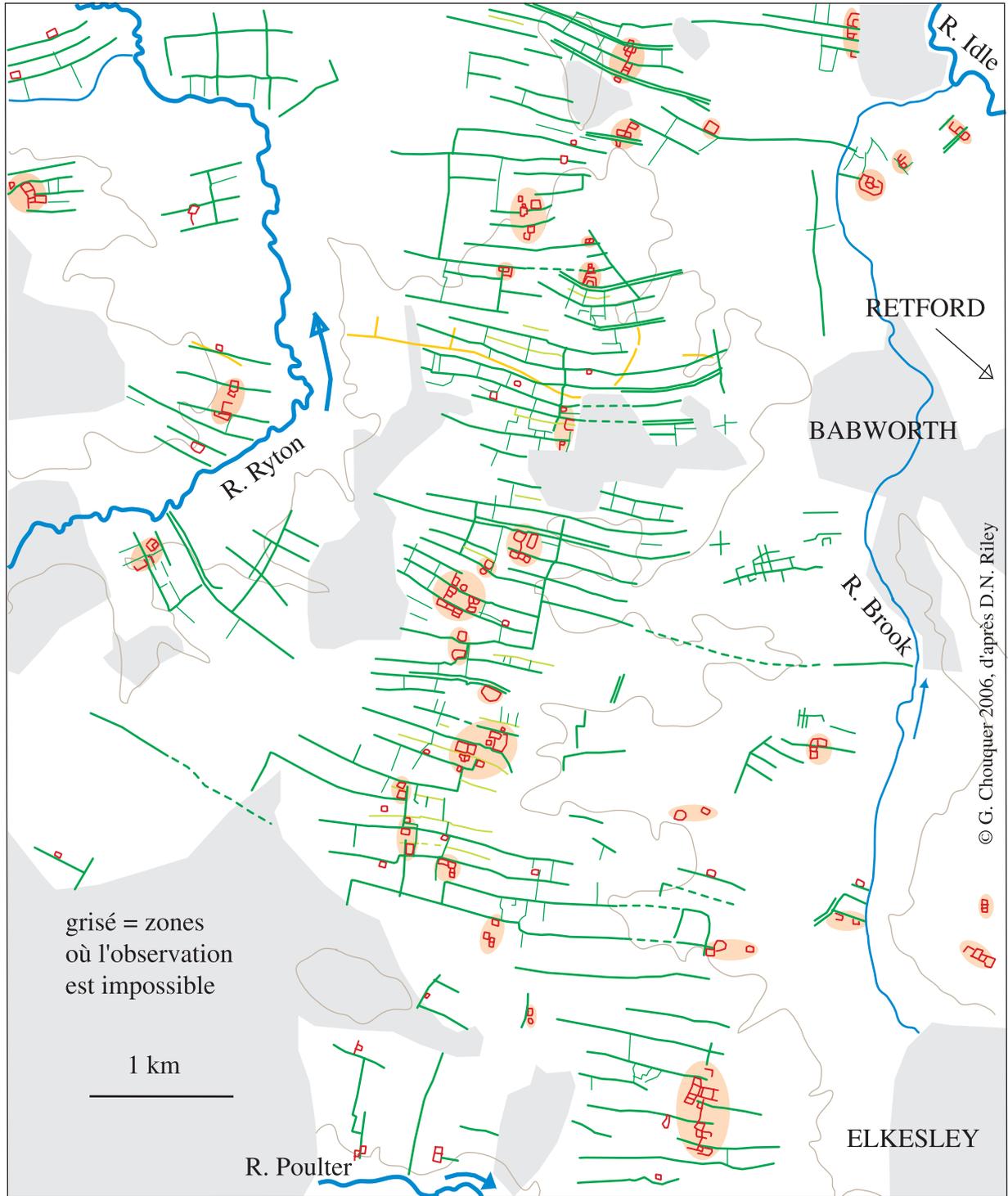
Que se passe-t-il dans la sphère romaine, à la même époque ? La même chose, mais avec des morphologies, des noms et des techniques qui ont franchi les siècles parce que transmis par les textes et les réalisations des arpenteurs, les *gromatici* ou *agrimensores*. En Italie centrale, là où Rome conquiert les territoires de ses voisines – latines, campaniennes, étrusques –, on observe des formes en bandes de même type que les grandes divisions des *cohesive systems*. Mais, très vite, ce qui diffère c'est l'adoption d'une géométrie rectiligne et d'une métrologie originale [Castagnoli 1953-1955 ; Chouquer, Clavel-Lévêque, Favory et Vallat 1987].

Dans les bandes romaines, le nom du chemin séparatif est *limes intercisivus* (chemin intersécant), dont on possède des indices suffisants pour dire que tel était le nom de l'axe dans les planifications précoces romaines adoptant la forme en bandes, à la fin du IV^e ou au début du

7. Communication présentée au colloque de Velaine-en-Haye en décembre 2004.

8. Voir son article dans ce numéro.

Fig. 5. Une planification agraire antique du Nottinghamshire



III^e siècle avant J.-C. (comme à *Interamna Lirenas* 234, 20 La ; *Venafrum* 239, 9 La ; *Alba Fucens* 253, 5-14 La). Ce chemin est la matérialisation d'une visée initiale qui produit un alignement appelé *rigor interiectivus*, littéralement « l'alignement jeté entre » (Pseudo-Agenius 31, 21 Th). Dans son étude, André Déléage [1934] a choisi de traduire *limes intercisivus* par « chemin interparcellaire », ce qui ne restitue pas de façon assez sensible la notion de « couper par le milieu », « fendre », qu'exprime le verbe *intercido*, à l'origine de l'adjectif *intercisivus*. Voilà pourquoi le terme que je propose est « intersécant ».

Quel nom porte la bande située entre deux chemins ? Il n'est pas certain qu'elle en ait jamais eu un. En l'état actuel de nos réflexions, on peut suggérer la position suivante (fig. 6 p. 44). Le terme *limitatio* désigne le mode de découpage de l'espace agraire au moyen de chemins. Il provient d'une *intercisio*, c'est-à-dire le découpage du territoire en grandes bandes en vue de l'assigner par lots. À un niveau inférieur, des termes comme *lacineae*, *strigae*, *scamna*, *praecisurae*, qu'on rencontre très souvent dans les notices du *Liber coloniarum*, renvoient au mode de localisation des lots dans la bande ainsi définie, mais ils ne renvoient sans doute pas aux lots eux-mêmes. Ces termes peuvent être compris comme désignant les unités géométriques de repérage des lots au sein de la bande et sont en quelque sorte des termes de même niveau hiérarchique, « sous-intermédiaire » par rapport à la bande elle-même, laquelle constitue la forme intermédiaire principale.

La raison d'être de ce niveau sous-intermédiaire est d'ordre pratique : il faut parvenir

à localiser le lot à l'intérieur de la bande, surtout quand celle-ci peut atteindre des dimensions considérables (à *Alba Fucens*, certaines font plus de 15 km). On comprend que l'arpenteur ait besoin de subdiviser encore et de créer des unités numérotées pour indiquer ensuite des lots à assigner. Cette distinction entre un mode de division et la nécessité de disposer d'unités sous-intermédiaires pour l'assignation avait été très bien vue par André Déléage [1934 : 74].

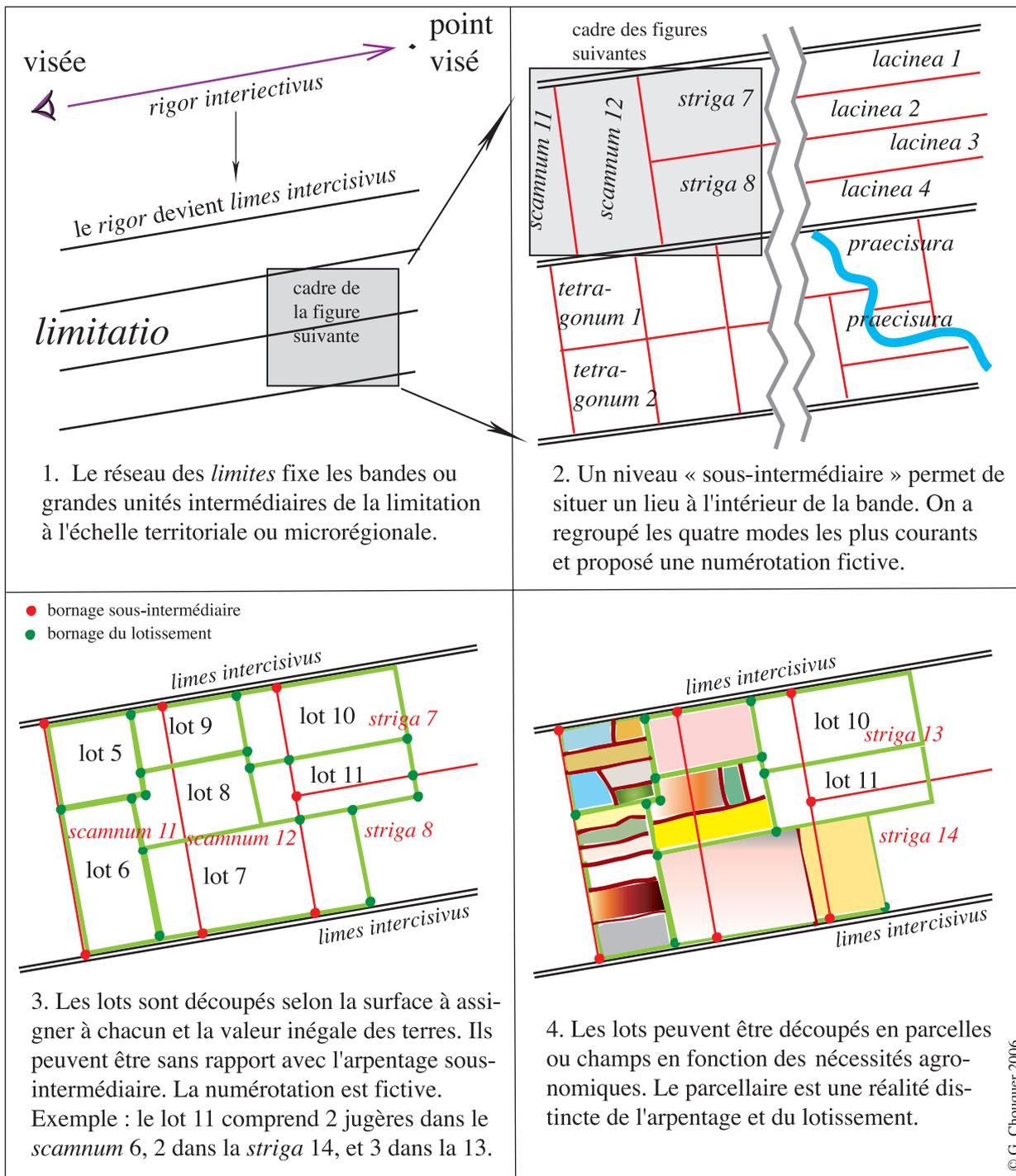
Questions métrologiques

Dans sa synthèse de 1983, François Favory avait recensé beaucoup de travaux, anglosaxons notamment, offrant des matériaux utiles à la connaissance de la métrologie agraire indigène. Celle-ci se trouve, en effet, au cœur de la modélisation. Les formes agraires protohistoriques doivent être caractérisées par leurs structures intermédiaires, mais elles doivent l'être aussi par l'emploi d'une métrologie spécifique. Or, sur ce terrain, presque tout reste à faire.

Ce constat donne tout leur prix à des observations récentes, même si elles sont partielles. Philippe Boissinot [2003] a travaillé sur la métrologie des vignobles d'époque hellénistique dans la région de Marseille et Ricardo Gonzalez Villaescusa [2003] a tenté de définir un module agraire ibère à travers une analyse de formes dans la région de Valence.

Très récemment, la fouille d'un parcellaire laténien à Moissy-Cramayel, au sud-ouest de Paris, a livré des informations très précieuses [Desrayaud 2005a]. Jusqu'ici on n'avait pas encore pu conduire d'étude métrologique aussi raffinée sur un parcellaire de Gaule

Fig. 6. Essai de modélisation des limitations romaines en bandes parallèles



chevelue. La séquence métrologique mise en évidence est solide. L'auteur conclut à l'existence d'un arpentage du site sur une base géométrique. S'agit-il, comme il le suggère, de la mise en évidence d'un module fondé sur le *candetum* gaulois et la coudée d'un pied et demi ? Cette hypothèse fixerait à 30,2 cm la valeur du pied localement employé, et ce afin d'obtenir une coudée de 44,35 cm et un module de 45,33 m correspondant aux observations de terrain. Tout cela est possible. Mais on ne peut exclure le fait que l'on soit là en présence d'une mesure équivalant au *candetum* et qui porterait un autre nom. Car la seule mention connue du *candetum* vient de Columelle (V, 1, 6) et on ne sait de quelle Gaule il parle lorsqu'il la qualifie de mesure gauloise (la Cisalpine ou la Transalpine ?), pas plus qu'on ne connaît la diffusion de cette mesure. En outre, une controverse existe sur la valeur métrique de la surface de cette mesure en raison de l'ambiguïté même de la phrase de l'agronome.

Gilles Desrayaud a donc trouvé une mesure agraire gauloise originale servant de module à la construction géométrique d'un parcellaire, mesure dont on ne connaît ni le nom ni la diffusion et qui pourrait s'apparenter au *candetum* cité par Columelle car elle aurait, semble-t-il, la même valeur métrologique.

Christophe Toupet [2004] a cherché à décoder la technique de réalisation des enclos quadrangulaires laténiens les plus géométriques : enclos de fermes, enclos à bétail, enceintes pour banquetts funéraires ou sacrés, sanctuaires. Il a démontré que ces enclos étaient construits à l'aide d'un cordeau tenu par deux poteaux qui en dessinaient la diagonale. Ensuite, en tendant le fil, et parce que celui-ci était plus long que

cette diagonale, on obtenait la forme de deux côtés de l'enclos ; par symétrie, axiale ou inversée, on obtenait l'autre côté. Ainsi les sommes des côtés opposés à la diagonale sont-elles toujours exactement ou presque exactement semblables. Cette observation très intéressante témoigne du choix de règles géométriques dans la construction de l'habitat et des formes planimétriques. On ne s'en remet plus au hasard d'une ligne sinueuse mais on pense la construction selon des formules simples mais relativement stéréotypées.

Des espaces agraires variés

Au cours de la protohistoire, les sociétés indigènes mettent en place une gamme variée de formes et de modes d'exploitation. Les formes de l'occupation s'étendent à de nombreux types : en îlot autour de la ferme indigène, en corridor le long des vallées, en tapis parcel-laires uniques dans les formes dites par simple addition, en trames multiples dans les formes locales de planification, par grandes bandes planifiées dans les formes les plus compréhensives de l'espace agraire. Cette typologie, même simplement esquissée, renvoie à des formes comparables que connaîtront d'autres sociétés agraires, antiques ou médiévales. Elle indique que, dès l'émergence planimétrique, les formes se distribuent en ensembles adaptés.

Les interactions écologiques de cette émergence sont un chapitre nouveau de la recherche que je n'ai pas la possibilité de bien développer ici. Ce processus majeur est marqué par des changements que les spécialistes ont repérés et décrits. L'occupation, qui avait évité les vallées pendant le premier Âge du Fer, s'y développe jusqu'à se produire dans

le lit majeur des rivières en raison du calme hydrologique qui caractérise cette période et se conjugue avec un grand besoin en terres. Parfois on met au jour des aménagements de bords de rivière (ainsi dans l'Oise, à Longueil-Sainte-Marie ou à Houdancourt, et le long de la Saône) avec buttes latérales, pontons, bacs et gués. L'occupation transforme les milieux végétaux et augmente les emblavures au détriment des pâtures, entame les forêts, change les conditions globales de l'écosystème végétal. Le recul de la forêt est constant pendant la période gauloise, et sa transformation (effacement relatif de la chênaie-hêtraie au profit de la chênaie-frênaie ; disparition de certaines aulnaies) témoigne de taillis exploités et régulièrement coupés par les hommes, tout en favorisant l'accroissement des prairies et des champs. L'importance du cheptel – petits animaux rustiques et robustes, héritage des siècles précédents – est signalée par la plupart des chercheurs. Mais cette situation est profondément transformée, vers la fin de la période, par l'introduction de grands animaux de toutes les espèces. On passe ainsi d'une situation d'isolement génétique à une situation d'ouverture et de contacts qui ajoute un élément supplémentaire à la description de l'émergence de la fin du second Âge du Fer [Malrain *et al.* 2002].

Lorsqu'on lit les dossiers, le rapport de cette planimétrie avec l'évolution des conditions hydrologiques et sédimentaires est frappant. Le colmatage de paléochenaux tardiglaciaires, en cours de comblement depuis des siècles, s'achève et permet l'aménagement des terres [Laurent 1996]. Les marais et les basses vallées alluviales, qui ont connu des dynamiques

assez contrastées au premier Âge du Fer, connaissent un retrait des eaux qui favorise l'installation. Les villages peuvent occuper les plus basses terrasses alluviales, ce qui s'avèrera délicat avec la reprise d'une activité hydrologique plus irrégulière au I^{er} siècle après J.-C. Mais, au I^{er} et même au II^e siècle après J.-C., cette forme d'installation persistera dans certaines vallées encore protégées des aléas de la métamorphose fluviale, comme la moyenne vallée de l'Oise [Lepetz et Maréchal 1996], alors qu'elle le peut plus difficilement en présence de fleuves ou de rivières moins stables, tel le Rhône.

En Limagne, on peut, semble-t-il, parler d'une crise de restructuration de l'occupation des terres au cours du dernier siècle avant notre ère. Frédéric Trément y voit un effet de la concentration des terres acquise aux grands possédants Il suggère, pour caractériser cette phase, « un vaste mouvement d'appropriation de terres ou d'administration plus centralisée qui provoquerait, en l'espace de deux décennies, l'abandon d'un petit habitat rural intercalaire au profit de vastes domaines » [Trément *et al.* 2002 : 274 ; Trément *et al.* 2004]. Au même moment, on assisterait peut-être à une mutation du système agricole avec une inversion du rapport entre prairies, dominantes à La Tène, et cultures céréalières ou spécialisées, dominantes à partir du I^{er} siècle de notre ère. Dans d'autres régions, on a également relevé une augmentation de la capacité de stockage des grains, ce qui conduit à penser l'intégration des gisements de la fin de l'Âge du Fer dans des réseaux de fermes et d'espaces productifs plus ou moins connus pour l'instant [Lagatie et Vanmoerkerke eds. 2005 : 52-54].

Mutation agricole globale ou disparité des évolutions ?

Comment comprendre l'émergence et comment expliquer la disparité des situations qui s'installera dans les espaces et les sociétés indigènes à l'Âge du Bronze, à l'Âge du Fer surtout, et donnera naissance à la planimétrie agraire ?

Il faut commencer par souligner la difficulté relative des datations. Gilles Desrayaud [2005b : 61], à l'occasion des fouilles de Josigny et Serris, a excellemment posé une question que connaissent bien les archéologues [Berger et Jung 1996] mais qu'ils contournent faute de pouvoir la traiter. Il s'agit du biais induit par l'enfouissement qu'ils désignent sous le nom de taphonomie. À titre de comparaison, Gilles Desrayaud remarque que le matériel archéologique qu'il trouve dans un parcellaire fossoyé dont il possède une représentation pour le XVII^e siècle, à savoir un plan-terrier, ne date que des XIX^e et XX^e siècles. Autrement dit, la fouille ne met au jour que des indices de la phase ultime d'exploitation du parcellaire et ne révèle pas celle de sa création (d'ailleurs inconnue et antérieure au XVII^e siècle) ; elle ne révèle pas non plus de phases d'exploitation simplement plus anciennes. S'il en allait de même pour l'Antiquité – et les travaux théoriques de Laurent Olivier [2003a, 2003b, 2005] montrent que c'est ainsi qu'il faut penser la temporalité des vestiges matériels – le fait de trouver du matériel remontant à la charnière des II^e-I^{er} siècles dans un parcellaire n'empêchera pas que ce parcellaire soit antérieur d'un ou plusieurs siècles. Auquel cas les explications du modèle historique seraient variables. L'effet hystéréchronique (c'est-à-dire lié au décalage

ou au temps de réponse) est une réalité spatio-temporelle qu'on commence seulement à prendre en compte.

Je suggère de nuancer l'idée, apparemment sensée, d'une « mutation agricole » si, par là, on entend la description d'un processus unique et général d'évolution d'un système agraire vers un autre. Ce qui se produit, c'est, au contraire, l'installation d'une gamme extrêmement variée de situations agraires, et ce qu'il faut expliquer, c'est la mise en place d'une forte disparité des évolutions et des mutations au sein de l'espace agraire. Il semble que l'on doive faire appel à la notion de coexistence de systèmes agraires différents et à celle de coexistence de mutations différentes au sein des différents systèmes agraires qui se partagent l'espace rural. Comment pourrait-on, avec un concept unique de « mutation agricole » [Fajon et Lepert 2000] ou de passage d'un système agraire forestier de type néolithique à un système agraire postforestier à jachère et culture attelée légère [Mazoyer et Roudart 1997], décrire ce qui correspond à une gamme très ouverte de situations, d'évolutions et de mutations ?

Je propose l'hypothèse suivante : ces régions de l'Europe occidentale connaissent encore, pour la période considérée, des secteurs de première occupation où le système agraire est soit forestier (abattis et brûlis) soit à dominante pastorale ; mais certains secteurs, apparemment nombreux, ont évolué vers les systèmes agraires postforestiers à jachère, qui vont devenir courants dans les régions tempérées et méditerranéennes. La phase étudiée peut correspondre à leur diffusion au sein de l'espace rural. Toutefois, d'autres sont déjà

orientés vers la définition de systèmes agraires spécialisés sans jachère, par l'irrigation, par le choix d'une culture spéculative ou celui d'une activité pastorale sélective. Restent également les zones de montagne qui ont leur propre économie. Les fluctuations économiques jouent un rôle majeur pour rendre compte de la répartition et du rythme de ces changements, comme le montre l'étude de la viticulture ou l'arboriculture [Brun 2004 et 2005]. Cette diversité, à la fois typologique et régionale, est désormais bien décrite pour les différentes régions de Grande-Bretagne, dans le cadre de l'innovation et de l'intensification agricoles caractéristiques de l'Âge du Fer [Haselgrove et Lowther 2000 : 490-496].

Ces évolutions se conjuguent avec une occupation de milieux divers, de plus en plus généralisée puisque la collecte des informations géoarchéologiques nous conduit à observer des installations sur des plateaux calcaires ou limoneux, des versants, des fonds de vallée alluviaux, des plaines ouvertes, des marais asséchés, des plaines littorales, des forêts défrichées. Il nous faut donc construire nos interprétations en mettant en rapport la diversité de l'habitat (occultée par la focalisation de l'attention sur la ferme indigène et la *villa* romaine), la diversité des planimétries (occultée par le tropisme de la centuriation romaine), celle des milieux (découverte par les paléo-environmentalistes et les géoarchéologues) et celle des systèmes agraires (décrite par les taxinomies des agronomes).

L'émergence, une fois pour toutes ?

Cependant, en changeant l'échelle de l'espace et du temps, en quittant la recherche des situations historiques qui ont pu provoquer cet important changement, on doit souligner le rôle déterminant que revêt, pour toute l'histoire de l'espace géographique, cette émergence de la planimétrie, et ce jusqu'à nos jours. C'est là l'acte de naissance de la planimétrie rurale, une fois pour toutes (ce qui ne veut pas dire sans changements ultérieurs), et à un point tel que nulle autre époque ne connaîtra jamais plus pareille fondation. C'est pourquoi, dans les linéaments actuels du paysage rural et parce que celui-ci est le résultat d'une transmission grâce aux transformations dont il est le lieu, on peut retrouver l'influence de cette planimétrie globalement « antique », à la fois dans le maintien des formes aux mêmes emplacements (cas d'isotopie) et dans l'influence d'une ou de plusieurs orientations antiques dans l'évolution des trames viaries et parcellaires (cas d'isoclinie et d'iso-axialité). Le dessin parcellaire par quartier en est le plus souvent issu. Il sert de cadre à la parcellisation médiévale et à l'installation de modelés – ouverts ou clos, fossoyés ou non, talutés, palissadés.

Il en va différemment de la carte de l'habitat, bien plus mobile pendant un bon millénaire que ne le seront la voirie et les parcellaires. Mais c'est là un autre chapitre de l'histoire de la planimétrie, dont, pour la France méridionale, l'écriture a commencé avec le programme Archaeomedes.

Bibliographie

- Agache, R.** — 1978, *La Somme préromaine et romaine, d'après les prospections à basse altitude*. Amiens, Société des antiquaires de Picardie.
- Audouze, F. et O. Buchsenschutz** — 1989, *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*. Paris, Hachette (« Bibliothèque d'archéologie »).
- Bayard, D. et J.-L. Collart eds.** — 1996, *De la ferme indigène à la villa romaine. La romanisation des campagnes de la Gaule (Revue archéologique de Picardie 11)*.
- Berger, J.-F. et C. Jung** — 1996, « Fonction, évolution et "taphonomie" des parcellaires en moyenne vallée du Rhône. Un exemple d'approche intégrée en archéomorphologie et en géoarchéologie », in G. Chouquer ed., *Les formes du paysage*, 3 vol. II : *Archéologie des parcellaires*. Paris, Errance : 95-112.
- Boissinot, P.** — 2003, « Métrologie de l'arboriculture antique dans le Midi de la France », in F. Favory ed., *Métrologie agraire antique et médiévale*. Besançon, Presses universitaires franc-comtoises : 37-57.
- Botteri, P.** — 1992, « La définition de l'ager occupatorius », *Cahiers du Centre Glotz* 3 : 45-55.
- Bowen, H.C.** — 1961, *Ancient Fields. A Tentative Analysis of Vanishing Earthworks and Landscape*. Londres, British Association for the Advancement of Science.
- Bowen, H.C. et P.J. Fowler eds.** — 1978, *Early Land Allotments*. Londres, British Archaeological Reports (« British Series 48 »).
- Bradley, R. et J. Richards** — 1978, « Prehistoric Fields and Boundaries on the Berkshire Downs », in H.C. Bowen et P.J. Fowler eds., *Early Land Allotments*. Londres, British Archaeological Reports (« British Series 48 ») : 53-60.
- Bréart, B. ed.** — 1999, *Actes du colloque international d'archéologie aérienne, tenu à Amiens en 1992, en hommage à Roger Agache (Revue archéologique de Picardie 17)*.
- Brun, J.-P.** — 2004a, *Archéologie du vin et de l'huile, de la préhistoire à l'époque hellénistique*. Paris, Errance. — 2004b, *Archéologie du vin et de l'huile dans l'Empire romain*. Paris, Errance. — 2005, *Archéologie du vin et de l'huile en Gaule romaine*. Paris, Errance.
- Buchsenschutz, O.** — 2004, *Les Celtes de l'Âge du Fer dans la moitié nord de la France*. Paris, La maison des roches.
- Buchsenschutz, O. et P. Méniel eds.** — 1994, *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en Île-de-France*. Paris, Presses de l'ENS.
- Carpentier, V., H. Lepaumier et C. Marcigny** — 2004, « L'évolution d'un terroir, du Néolithique au Moyen Âge, à Évreux (Eure) », *Archéopages* 14 : 24-33.
- Castagnoli, F.** — 1953-1955, « I piu antichi esempi conservati di divisioni agrarie romane », *Bollettino della Commissione Archeologica di Roma* LXXV : 3-9.
- Catteddu, I. ed.** — 2001, *Les habitats carolingiens de Montours et La Chapelle-Saint-Aubert (Ille-et-Vilaine)*. Paris, Éditions de la MSH. — 2004, « Archéologie préventive et analyse des occupations rurales durant le haut Moyen Âge », *Archéopages* 13 : 26-31.
- Chouquer, G.** — 1983, « La genèse des paysages du centre-est de la Gaule. Polymorphisme et production d'une identité rurale », *Dialogues d'histoire ancienne* 9 : 113-140.
- Chouquer, G. ed.** — 1996-1997, *Les formes du paysage*, 3 vol. I : *Études sur les parcellaires*. II : *Archéologie des parcellaires*. III : *L'analyse des systèmes spatiaux*. Paris, Errance.
- Chouquer, G. et F. Favory** — 2001, *L'arpentage romain. Histoire des textes. Droit, techniques*. Paris, Errance.
- Chouquer, G., M. Clavel-Lévêque, F. Favory et J.-P. Vallat** — 1987, *Structures agraires en Italie centro-méridionale. Cadastres et paysages ruraux*. Rome-Paris, « École française de Rome » 100.
- Conche, F.** — 1994, « Occupation du sol protohistorique et gallo-romaine à Genlis (Côte-d'Or) », *Revue archéologique de l'Est* 45 (1) : 91-111.
- Coquidé, C. et C. Vermeulen** — 1999, « Évolution d'une zone d'habitat rural du 1^{er} siècle avant J.-C. au III^e siècle après J.-C. : Chassieu-Genas "L'Épine"

- (Rhône) », *Revue archéologique de Narbonnaise* 32 : 197-244.
- Courbot-Dewerd, C.** — 2003, « L'évolution des campagnes du nord-ouest de la Gaule, du I^{er} siècle avant J.-C. au II^e siècle après J.-C. », in F. Favory ed., *Actualités de la recherche en histoire et archéologie agraires*. Besançon, Presses universitaires franc-comtoises : 135-142.
- Cunliffe, B.** — 2001, *Les Celtes* (traduit de l'anglais par Patrick Galliou). Paris, Errance.
- Déléage, A.** — 1934, « Les cadastres antiques jusqu'à Dioclétien », *Études de papyrologie* 2 : 73-225.
- Delétang, H. ed.** — 1999, *L'archéologie aérienne en France. Le passé vu du ciel*. Paris, Errance.
- Desrayaud, G.** — 2005a, « Ville-Nouvelle de Sénart (77), Moissy-Cramayel, Parc d'activités de Chanteloup ». Rapport de fouille. Saint-Denis, DRAC Île-de-France. — 2005b, « Ville-Nouvelle de Marne-la-Vallée, Seine-et-Marne. Communes de Jossigny et Serris, le Parc de La Motte-Les Collinières, Moissy-Cramayel ». Rapport de fouille. Saint-Denis, DRAC Île-de-France.
- Devals, C.** — 2004, « Guérande, un site remarquable en Haute-Bretagne (Loire-Atlantique) », *Archéopages* 13 : 6-17.
- Fajon, P. et T. Lepert** — 2000, « Mutation agricole à la fin de l'Âge du Fer », in S. Marion et G. Blancquaert eds., *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en France septentrionale*. Paris, ENS : 427-443.
- Favory, F.** — 1983, « Propositions pour une modélisation des cadastres ruraux antiques », in M. Clavel-Lévêque ed., *Cadastres et espace rural. Approches et réalités antiques*. Paris, CNRS Éditions : 51-135.
- Fleming, A.** — 1986, « Les délimitations territoriales de l'Âge du Bronze dans la région de Dartmoor (Grande-Bretagne) », in A. Ferdière et É. Zadora-Rio eds., *La prospection archéologique*. Paris, « Documents d'archéologie française » 3 : 161-168.
- Gautier, M., G. Leroux et P. Naas** — 1996, « Archéologie des paysages agraires armoricains. Éléments pour une nouvelle approche », in G. Chouquer ed., *Les formes du paysage*, 3 vol. II : *Archéologie des parcelles*. Paris, Errance : 45-56.
- Georges-Leroy, M., E. Dambrine, J.-L. Dupouey et J.-D. Laffite** — 2003, « Habitats gallo-romains et structures agraires fossiles du plateau de la côte bajocienne (Meurthe-et-Moselle et Vosges). État de la question », in F. Favory ed., *Actualités de la recherche en histoire et archéologie agraires*. Besançon, Presses universitaires franc-comtoises : 173-180.
- Gonzalez Villaescusa, R.** — 2003, « Essai de définition d'un module agraire chez les Ibères », in F. Favory ed., *Métrologie agraire antique et médiévale*. Besançon, Presses universitaires franc-comtoises : 15-25.
- Guilaine, J.** — 1991, « Vers une préhistoire agraire », in J. Guilaine ed., *Pour une archéologie agraire*. Paris, Armand Colin : 31-80.
- Haselgrove, C. et P. Lowther** — 2000, « Les installations agricoles de l'Âge du Fer en Grande-Bretagne », in S. Marion et G. Blancquaert eds., *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en France septentrionale*. Paris, Presses de l'ENS : 475-496.
- Higounet, C.** — 1989, *Les Allemands en Europe centrale et orientale au Moyen Âge*. Paris, Aubier.
- Jacquet, G.** — 2001, « La forêt en Val de Loire aux périodes préindustrielles : histoire, morphologie, archéologie, dendrologie. L'exemple de l'Indre-et-Loire (Xe-XVI^e siècle) ». Thèse de doctorat, Université de Tours.
- Lagatie, C. et J. Vanmoerkerke eds.** — 2005, *Europort Vatry (Marne) : les pistes de l'archéologie*. Langres, Éd. Dominique Guéniot.
- Laurent, H.** — 1996, « Données récentes sur les parcelles du Finage (Jura) », in G. Chouquer ed., *Les formes du paysage*, 3 vol. II : *Archéologie des parcelles*. Paris, Errance : 9-20.
- Lavigne, C.** — 2002, *Essai sur la planification agraire au Moyen Âge. Les paysages neufs de la Gascogne médiévale (XIII^e-XIV^e siècle)*. Bordeaux, Ausonius-Publications. — 2003, « De nouveaux objets d'histoire agraire pour en finir avec le bocage et l'openfield », *Études rurales* 167-168 : 133-186.
- Le Glay, M.** — 1975, « La Gaule romanisée », in G. Duby et A. Wallon eds., *Histoire de la France rurale*. Tome 1. Paris, Le Seuil : 191-285.
- Lepetz, S. et D. Maréchal** — 1996, « Organisation et fonction du village du Haut-Empire de Longueil-

- Sainte-Marie (Oise) et de son parcellaire », in G. Chouquer ed., *Les formes du paysage*, 3 vol. I : *Études sur les parcellaires*. Paris, Errance : 57-82.
- Leroux, G., M. Gautier, J.-C. Meuret et P. Naas eds.** — 1999, *Enclos gaulois et gallo-romains en Armorique*. Rennes, Documents archéologiques de l'Ouest.
- Malrain, F., V. Matherne et P. Méniel** — 2002, *Les paysans gaulois (III^e siècle - 52 avant J.-C.)*. Paris, Errance.
- Mangin, M., J.-L. Courtadon, P. Fluzin et E. Lacos eds.** — 2000, *Villages, forges et parcellaires aux sources de la Seine. L'agglomération antique de Blessy-Salmaise (Côte-d'Or)*. Besançon, Presses universitaires franc-comtoises.
- Marchand, C.** — 2000, « Recherches sur les réseaux de formes. Processus dynamiques des paysages du Sénonais occidental ». Thèse, 2 vol., Université de Tours. — 2003, « Des centuriations plus belles que jamais ? Proposition d'un modèle dynamique d'organisation des formes », *Études rurales* 167-168 : 93-114.
- Marcigny, C. et E. Ghesquière** — 2003a, *L'île de Tatihou (Manche) à l'Âge du Bronze. Habitats et occupation du sol*. Paris, MSH (« Documents d'archéologie française » 96). — 2003b, « Parcellaires et nécropoles de l'Âge du Bronze ancien à Bernières-sur-Mer (Calvados) », *Bulletin de la Société préhistorique française* 100 (1) : 117-134.
- Maréchal, D.** — 2003, « Fossés, pendages et microtopographie : études de cas sur des sites de La Tène moyenne/finale et du Haut-Empire dans la moyenne vallée de l'Oise (Oise) », in F. Favory ed., *Actualités de la recherche en histoire et archéologie agraires*. Besançon, Presses universitaires franc-comtoises : 105-114.
- Marion, S. et G. Blancquaert eds.** — 2000, *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en France septentrionale*. Paris, Presses de l'ENS.
- Mazoyer, M. et L. Roudart** — 1997, *Histoire des agricultures du monde, du Néolithique à la crise contemporaine*. Paris, Le Seuil.
- Olivier, L.** — 2003a, « Peuples, cultures et manifestations archéologiques de l'Âge du Fer : Gustav Kosina, Gordon Childe et nous », in S. Plouin et P. Jud eds., *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'Âge du Fer* (20^e supplément à la *Revue archéologique de l'Est*) : 231-239. — 2003b, « Tombes princières et principautés celtiques. La place du site de Vix dans la recherche européenne sur les centres de pouvoir du premier Âge du Fer », *Catalogue d'exposition du Musée de Châtillon-sur-Seine* : 11-25. — 2005, « Des vestiges ». Thèse d'habilitation, Paris I-Sorbonne.
- Palmer, R.** — 1984, *Danebury. An Iron Age Hillfort in Hampshire. An Aerial Photographic Interpretation of its Environs*. Londres, Royal Commission of Historical Monuments of England.
- Peltre, J. et P. Bruant** — 1991, « Terroirs fossiles méconnus en Lorraine », *Le Pays lorrain* : 51-55.
- Pétry, F.** — 1977, « Structures agraires archaïques en milieu gallo-romain (la culture des sommets vosgiens) », *Bulletin des antiquités luxembourgeoises* 8 : 117-158.
- Querel, P.** — 2003 « Le parc scientifique de la Haute-Borne à Villeneuve-d'Ascq (Nord) », *Archéopages* 9 : 6-11.
- Riley, D.N.** — 1980, *Early Landscape from the Air. Studies of Crop Marks in South Yorkshire and North Nottinghamshire*. Sheffield, University of Sheffield.
- Toupet, C.** — 2004, « Vers une géométrie des enclos quadrangulaires celtiques à partir du cas des enclos de Bruyères-sur-Oise (Val-d'Oise) », *Bulletin archéologique du Vexin français* 36 : 5-19.
- Trément, F., C. Balut, C. Mennessier-Jouannet et J. Argant** — 2002, « Mutations environnementales et systèmes socioéconomiques en Grande Limagne (Massif central français), de l'Âge du Fer au Moyen Âge », in H. Richard et A. Vignot eds., *Équilibres et ruptures dans les écosystèmes depuis vingt mille ans en Europe de l'Ouest*. Besançon, Presses universitaires franc-comtoises : 269-279.
- Trément, F., C. Balut, B. Dousteysier, V. Guichard et M. Segard** — 2004, « Habitat et milieu humide en Grande Limagne, de l'Âge du Fer au Moyen Âge », in J. Burnouf et P. Leveau eds., *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture*. Paris, Éd. du CTHS : 95-109.
- Whimster, R.** — 1989, *The Emerging Past. Air Photography and the Buried Landscape*. Londres, RCHME.
- Williamson, T.** — 1987, « Early Co-axial Field Systems on the East Anglian Boulders Clays », *Proceedings of the Prehistoric Society* 53 : 419-431.

Résumé

Gérard Chouquer, *L'émergence de la planimétrie agraire à l'Âge du Fer*

Dans la masse des changements qui affectent l'espace géographique durant la protohistoire, l'auteur repère et met en évidence l'émergence de la planimétrie à l'Âge du Fer. En quelques siècles, parfois même en quelques décennies, les voies, les habitats et les parcellaires donnent forme à l'espace rural. L'occupation de cet espace passe de l'état de points mal reliés à celui de trames plus continues. Une typologie est suggérée : la planification n'est pas propre à la conquête romaine ; elle existe aussi dans les territoires gaulois, avec des formes spécifiques. L'émergence de la planimétrie est un fait irréversible dans la longue durée : elle initie une évolution des formes agraires, qui, malgré l'importance des changements ultérieurs, ne pourra plus s'affranchir de ce qui a été installé à cette époque.

Mots clés

Âge du Fer, archéogéographie, limitations romaines, métrologie, parcellaires, planification et planimétrie agraires

Abstract

Gérard Chouquer, *The emergence of planimetry in farming during the Iron Age*

Among the vast number of changes affecting geography during protohistory, attention is drawn to the emergence of planimetry in farming during the Iron Age. Within a few centuries, sometimes a few decades, pathways, dwellings and plots of land shaped rural space. Land occupation changed from a pattern of poorly connected points to a more interlinked web. A typology is suggested. Prior to the Roman conquest, land planning existed in specific forms in Gaul. Irreversible in the long run, planimetry set off an evolution in land forms that, despite important changes later on, could no longer break with what had been done during the Iron Age.

Keywords

Iron Age, archeogeography, Roman bounds, planimetry, plots of land, farm planning